Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900575-20260511-2026_AS_11-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
MAIRIE DE LA FORET-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le mercredi 6 mai 2026 à dix-huit heures, s'est réuni en Mairie le Conseil d'Administration du C.C.A.S. sous la présidence de Mme Marie-Françoise COSQUÉRIC, Présidente.

****

ETAIENT PRESENTS : Mme Marie-Françoise COQUÉRIC, Mme Morgane GUIFFÈS, Mme Nathalie KOSMINE, M. Patrick PÉRÈS, M. Philippe LAVENANT, M. Philippe TUDAL, Mme Yvonne GLEONEC, M. Daniel, PYATZOOK M. Pierre KEROGUES SINOPOLI, M. Christophe LE RAY.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme Mylène BODIVIT, Mme Lisa WAUTERS.
ETAIT ABSENTE : Mme Annie LE GOFF

AVAIENT DONNÉ PROCUTATION : Mme Mylène BODIVIT pouvoir à M. Philippe LAVENANT, Mme Lisa WAUTERS pouvoir à Mme Morgane GUIFFÈS

****

M. Philippe LAVENANT **a été élu secrétaire de séance.**

****

2026-11-AS-FINANCES - Budget principal - Affectation définitive du résultat 2025 des sections de fonctionnement et d'investissement

Au terme de l'instruction budgétaire et comptable M57, l'assemblée délibérante doit, après l'arrêt des comptes, procéder à l'affectation du résultat des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice écoulé.

Le compte financier unique 2025 laisse apparaître :

- Un excédent de clôture à la section de fonctionnement de 9 196,73 €
- Un excédent de clôture à la section d'investissement de 3 660,09 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- *Décide* d'affecter définitivement les résultats du compte financier unique 2025 du budget principal au budget primitif 2026 comme suit :

R002 – Excédent de fonctionnement reporté 9 196,73 €
R001 – Excédent d'investissement reporté 3 660,09 €

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Marie-Françoise COSQUÉRIC